

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

PROCES-VERBAL SOMMAIRE

ARRONDISSEMENT
DE
LIBOURNE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
FRONSADAIS**

Convocation du 13 février 2026

Conseil communautaire du 25 Février 2026

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents : 21

Nombre de votants : 24

L'an deux mil vingt-six, le 25 février à dix-sept heures, le Conseil Communautaire, convoqué par Madame la Présidente, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison des Services Communautaires à Saint-Germain-de-la-Rivière.

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
Commune d'Asques				Commune de Saillans			
DARCOS Murielle	<input checked="" type="checkbox"/>	CHANIOLLEAU Sylvie		PELLETIER Hervé		ROY Hélène	<input type="checkbox"/>
Commune de Cadillac en Fronsadais				Commune de Saint Aignan			
BARBE Richard	<input checked="" type="checkbox"/>			MONDON Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>	De La DORIE Sylvain	<input type="checkbox"/>
GREAULT Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			Commune de Saint Genès de Fronsac			
Commune de Fronsac				MURAT Patrice	<input checked="" type="checkbox"/>	PARACHOU Véronique	<input type="checkbox"/>
DURANT Marcel				Commune de Saint Germain de la Rivière			
EYHERAMONNO Mauricette	<input checked="" type="checkbox"/>			DUVERGER Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	DANGLADE Gérard	<input type="checkbox"/>
Commune de Galgon				Commune de Saint Michel de Fronsac			
BAYARD Jean-Marie	<input checked="" type="checkbox"/>			DUBOUREAU Jean-Marc	<input checked="" type="checkbox"/>	JOUBERT Alain	<input type="checkbox"/>
BERGEON Serge				Commune de Saint Romain La Virvée			
BIGOT Christian	<input checked="" type="checkbox"/>			MONTION Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	PERNOT Alain	<input type="checkbox"/>
CHIAROTTO Alain	<input checked="" type="checkbox"/>			Commune de Tarnès			
LOCHON Nathalie				GARBUJO Laurent	<input checked="" type="checkbox"/>	DEJEAN Josian	<input type="checkbox"/>
LESCOUL Caroline				Commune de Véric			
Commune de La Lande de Fronsac				BEC Dominique	<input checked="" type="checkbox"/>	MAUBERT Karine SBILE	<input type="checkbox"/>
GALAND Jean	<input checked="" type="checkbox"/>			Commune de Villegouge			
GASTEUIL Jean-Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			VALEIX Guillaume	<input checked="" type="checkbox"/>		
JANICOT Laurine				BOULIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>		
PALMISANO Frédéric	<input checked="" type="checkbox"/>			Pouvoir : M. BERGEON Serge à M. BIGOT Christian Mme LOCHON Nathalie à M. CHIAROTTO Alain Absents ou excusés : M. DURANT Marcel – Mme JANICOT Laurine – M. MARTIN Mathieu – M. CENNI Mickaël – Mme BYTNAR Isabelle – M. CHOLLET GABARD Eric – M. PELLETIER Hervé			
MARTIN Mathieu							
Commune de La Rivière							
BEYLY Dominique	<input checked="" type="checkbox"/>	BRIEUX Isabelle					
Commune de Lugon et l'Île du Carney							
CENNI Mickaël							
BYTNAR Isabelle							
Commune de Mouillac							
REGIS Marie-France	<input checked="" type="checkbox"/>	Garanto Antoine					
Commune de Périssac							
VIGIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>						
Chollet GABARD Eric							

Secrétaire de séance : M.Patrice MURAT

→ Intervention de M. Jean-Charles JOURDAN, Directeur du P.E.T.R et Madame Valérie Gandre, chargée de mission PAT pour apporter des précisions quant à la proposition de signature d'une lettre d'intention concernant l'appel à projet Recol'Terra

Madame la Présidente fait l'appel des présents, le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

I – Administration Générale
Rapporteur : Madame la Présidente

1/ Nomination du secrétaire de séance

Madame la Présidente demande quels sont les candidats à la fonction de secrétaire de séance. M. Patrice MURAT se porte volontaire.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne M. Patrice MURAT pour exercer cette fonction de secrétaire de séance.

2/ DE9-2026 : Adoption du procès-verbal du DOB en date du 21 Janvier 2026

Madame la Présidente soumet le procès-verbal du DOB en date du 21 Janvier 2026 à l'aval des élus communautaires.

M. Palmisano Mme Darcos et M. Bayard s'abstiennent car ils n'étaient pas présents le 21 janvier. Le pouvoir de Mme Lescoul à M. Bayard est également compté dans les abstentions.

Voix pour : 20

Voix contre : 0

Abstentions : 4

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ Adoptent à la majorité des membres présents et représentés le procès-verbal du DOB en date du 21 janvier 2026.

3/ DE10-2026 : Adoption du procès-verbal du Conseil communautaire en date du 21 Janvier 2026

Madame la Présidente soumet le procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 21 janvier 2026 à l'aval des élus communautaires.

M. Palmisano Mme Darcos et M. Bayard s'abstiennent car ils n'étaient pas présents le 21 janvier. Le pouvoir de Mme Lescoul à M. Bayard est également compté dans les abstentions.

Voix pour : 20

Voix contre : 0

Abstentions : 4

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ **Adoptent à la majorité des membres présents et représentés le procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 21 janvier 2026.**

A la demande de M. BEC qui doit se rendre à son conseil municipal, Mme la Présidente propose aux élus communautaires de lui donner la parole avant les sujets du rapporteur aux finances ;

Les élus communautaires n'ont pas d'objection à cette proposition.

IV – Enfance Jeunesse Rapporteur : Monsieur Dominique BEC
--

1/ Autorisation à la Présidente d'engager la CDC dans le projet jeunesse consistant à réaliser une fresque sur le transformateur aux abords de la Maison des Services communautaires.

M BEC énonce que le service Jeunesse en lien avec l'association Aux arts etc, a pour projet au cours de l'été 2026 de réaliser une fresque sur les murs du transformateur électrique situé à la Maison des Services Communautaires.

Des ateliers peinture seraient organisés avec pour objectif de rappeler les réalisations du territoire (BD...) et d'accueillir les touristes et gens de passage par une fresque colorée et attractive.

Ce transformateur est la propriété de la commune de Saint Germain de la Rivière et Monsieur Duverger, Maire de cette commune a émis un avis favorable à cette réalisation de fresque.

Pour autant, ce transformateur se situant également aux abords du domaine public intercommunal, il est de bon ton de recueillir l'avis favorable des élus communautaires pour ce projet qui a des incidences visuelles et esthétiques.

M. BEC propose donc aux élus communautaires de donner leur avis sur ce projet.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ **Autorisent Madame la Présidente à l'unanimité des membres présents et représentés, d'engager la Communauté de Communes dans le projet jeunesse consistant à réaliser une fresque sur le transformateur aux abords de la Maison des Services communautaires.**

Madame la Présidente donne la parole à M. GARBUIO concernant la présentation par le P.E.TR. en début de séance.

III – Développement économique
Rapporteur : Monsieur Laurent GARBUIO

1/ DE31-2026 : Décision sur la participation ou non au projet Recol’Terra via la signature d’une lettre d’intention pour développer la production végétale de fruits, légumes, céréales et olives en Gironde en reliant les sites de production par un schéma logistique cohérent.

M. GARBUIO rappelle que le sujet a été présenté en début de séance par le PETR.

Les élus doivent donc prendre une décision pour acter leur volonté d’engagement dans le projet du PAT 2.

Cette formalité passe par la rédaction d’une lettre d’intention et de fiches actions qui doivent être définies en fonction du temps que Mathieu Barra, chargé de missions transversales pourra consacrer sur les diverses actions retenues par la Communauté de Communes du Fronsadais s’inscrivant dans la démarche Recol’Terra.

D’autre part, M. GARBUIO énonce que dès le mois de juin, après l’installation de la nouvelle mandature, une commission sera nommée pour définir les fiches actions sur lesquelles les élus de la CDC souhaiteraient se positionner en supplément et qui seront complémentaires à celles du SRDEII et de notre politique économique déjà mises en place.

M. GARBUIO met aux voix l’autorisation ou pas de remplir la lettre d’intention pour poursuivre l’engagement de la CDC dans le PAT 2. Il rappelle que l’intérêt de continuer ce projet tient dans la participation active des élus.

Voix pour : 23

Voix contre : 0

Abstention : 1 (M. MURAT)

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ Valident à la majorité des membres présents et représentés la participation de la Communauté de Communes du Fronsadais au projet Recol’Terra.

II – Finances – Personnel - Marchés Publics
Rapporteur : Monsieur Jean GALAND

FINANCES

1/ DE11-2026 à DE 24-2026 : Attribution des subventions 2026 aux associations sportives et culturelles

Union Sportive Galgonnaise RUGBY	4000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Foyer Socio-Educatif du Collège de Vérac	2000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Association Sportive du Collège de Vérac	2000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Confluent d'arts	4000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Ecole de Musique de Galgon	22 000 €	Voix Contre : 5 Abstentions : 3 Voix Pour : 16	Adopté à la majorité
Association Sportive Handball du Fronsadais	4000 €	Voix Contre : 0 Abstention : 0 Voix Pour : 24	Adopté à l'unanimité
Comité de Jumelage Européen du Fronsadais	4000 €	Voix Contre : 0 Abstention : 0 Voix Pour : 24	Adopté à l'unanimité
Les Apaches Festiv'Asques	4000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
La Ronde des Vignobles en Fronsadais	4000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Etoile sportive Fronsadais GYMNASIQUE	3000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Etoile sportive Fronsadais FOOTBALL	8000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Association des Œuvres Laïques	1800 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Tennis Club Intercommunal Fronsadais	5000 €	Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 24	Adopté à l'unanimité
Escale 33	5000 €	Voix contre : 0 Abstention : 1 Voix pour : 23	Adopté à la majorité

2/ DE25-2026 : Cotisation à l'association ADELFA

Il est proposé aux élus communautaires de cotiser en 2026 à l'association ADELFA qui assure l'information et la prévention des événements climatiques avec grêle.

Dans le cas où la Communauté de Communes se substitue aux communes, la cotisation est fixée à 8 centimes par habitant soit 1441.12 € pour 18014 habitants.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ **Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de versement de la cotisation 2026 à l'ADELFA pour 1 441.12 €.**

3/ DE26-2026 : Attribution de la subvention de fonctionnement 2026 à l'Office de Tourisme

Il est proposé aux élus communautaires de valider le montant de 130 000 € de subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme du Fronsadais dont 30 000 € d'avance ont déjà été versés en ce début d'année 2026.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ **Valident à l'unanimité des membres présents et représentés le montant total de 130 000 € de subvention annuelle de fonctionnement à l'Office de Tourisme du Fronsadais au titre de l'exercice 2026.**

4/ DE27-2026 : Vote du budget 2026 de la Communauté de Communes du Fronsadais en fonctionnement et en investissement.

M. GALAND présente aux élus communautaires la proposition de budget principal qui s'appliquera au titre de l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit :

- **Section de fonctionnement : 8 722 212 euros**
- **Section d'investissement : 1 744 455 euros**

Il est également proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ **Votent à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Principal 2026 de la Communauté de Communes du Fronsadais tel que présenté en séance.**

➤ **Autorisent Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
019	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	86 259,00	0,00	54 218,51	0,00	54 218,51
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	42 401,20	0,00	37 401,00	0,00	37 401,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	943 908,66	0,00	958 284,63	0,00	958 284,63
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3); (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 728 607,00	0,00	187 328,90	0,00	187 328,90
Total des dépenses d'équipement		2 799 364,88	0,00	1 257 232,14	0,00	1 257 232,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	397 361,27	0,00	443 657,22	0,00	443 657,22
18	Opérations de liaison affectation (BA, région) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		397 361,27	0,00	443 657,22	0,00	443 657,22
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	71 109,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 267 826,07	0,00	1 700 889,36	0,00	1 700 889,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 429,67		5 413,20	0,00	5 413,20
041	Opérations patrimoniales (7)	277 371,22		38 152,44	0,00	38 152,44
Total des dépenses d'ordre d'investissement		277 801,09		43 565,64	0,00	43 565,64

TOTAL	3 545 627,16	0,00	1 744 455,00	0,00	1 744 455,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 744 455,00
---	---------------------

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
010	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf la 138) (3)	700 012,70	0,00	756 887,11	0,00	756 887,11
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2374) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 300 012,70	0,00	1 256 887,11	0,00	1 256 887,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	99 999,52	0,00	99 999,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	282 643,64	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison - affectation (HA - régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
074	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		646 236,70	0,00	99 999,52	0,00	99 999,52
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	71 108,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 017 358,82	0,00	1 356 886,63	0,00	1 356 886,63

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 452 438,20		220 000,00	0,00	220 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	138 031,76		129 415,93	0,00	129 415,93
041	Opérations patrimoniales (10)	272 371,22		38 152,44	0,00	38 152,44
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 842 841,18		387 568,37	0,00	387 568,37

TOTAL	3 860 200,00	0,00	1 744 465,00	0,00	1 744 465,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 744 465,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondantes à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement à ser à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	344 002,73
--	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 572 855,53	0,00	1 041 899,01	0,00	1 041 899,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 640 733,00	0,00	1 725 985,00	0,00	1 725 985,00
014	Atténuations de crédits	4 111 429,00	0,00	1 106 400,00	0,00	1 106 400,00
015	A.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA Régional de M.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	4 574 055,79	0,00	4 418 144,61	0,00	4 418 144,61
6590	Frais de fonctionnement de groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 985 553,32	0,00	8 290 128,62	0,00	8 290 128,62
66	Charges financières	4 126,72	0,00	41 966,45	0,00	41 966,45
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi budgétaires) (3)	0,00		39 701,00	0,00	39 701,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 029 630,04	0,00	8 372 796,07	0,00	8 372 796,07

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 452 428,20		220 000,00	0,00	220 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	718 031,76		129 415,93	0,00	129 415,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 570 489,96		349 415,93	0,00	349 415,93

TOTAL	11 600 000,00	0,00	8 722 212,00	0,00	8 722 212,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 722 212,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuation de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services domaine ventes diverses	300 165,00	0,00	300 202,00	0,00	300 202,00
71	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 865 421,00	0,00	1 865 421,00	0,00	1 865 421,00
731	Fiscalité locale	4 734 591,00	0,00	5 050 245,00	0,00	5 050 245,00
74	Dons et participations (3)	1 434 487,00	0,00	1 456 768,01	0,00	1 456 768,01
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 724,92	0,00	37 162,79	0,00	37 162,79
Total des recettes de gestion courante		8 386 388,92	0,00	8 716 798,80	0,00	8 716 798,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	539,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciatons prov (sem-budgétaires) (3)	253,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 367 180,92	0,00	8 716 798,80	0,00	8 716 798,80

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 429,87		5 413,20	0,00	5 413,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 429,87		5 413,20	0,00	5 413,20

TOTAL	8 372 610,79	0,00	8 722 212,00	0,00	8 722 212,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 722 212,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	344 002,73
---	-------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'incrément des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

5/ DE28-2026 : Vote du Budget annexe « Service Public Administratif Office de Tourisme » 2026

Monsieur GALAND présente les documents budgétaires relatifs à l'Office de Tourisme.

Il est proposé aux élus du Conseil Communautaire d'adopter le budget Annexe Office de Tourisme du Fronsadais de l'année 2026 qui s'équilibre comme suit :

- **Section de fonctionnement : 156 354 euros**
- **Section d'investissement 5 845 euros**

Il est également proposé aux élus communautaires d'autoriser Mme la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

Votent à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Annexe Office de Tourisme du Fronsadais relatif à l'année 2026 tel que présenté en séance.

Autorisent Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

M. BEC et M. BIGOT quittent la salle en cours de séance. Le pouvoir de M. BERGEON à M. BIGOT est également décompté des votes suivants.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
215	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	16 000,00	0,00	2 501,14	2 501,14	2 501,14
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2024) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		20 630,00	0,00	2 501,14	2 501,14	2 501,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Opération de liaison - affectation (BA, régime) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 630,00	0,00	2 501,14	2 501,14	2 501,14

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 343,00		3 343,00	3 343,00	3 343,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 343,00		3 343,00	3 343,00	3 343,00

TOTAL	23 975,00	0,00	5 845,00	5 845,00	5 845,00
--------------	------------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 845,00
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses engagées antérieures 016

(4) En dépenses, le chapitre 22 reflète les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il reflète les ventes et la cession d'actifs ou les travaux effectués sur un ouvrage antérieur

(5) A savoir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation en espèces à profit d'un autre public ou personnalisé qu'elle gère

(6) Si le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(7) DF 023 = RI 021 ; DF 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 = Subventions d'équipement versées = est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf le 1068)	1 989,19	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectation (BA règle) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 989,19	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 989,19	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (12)	0,00		1 982,21	1 982,21	1 982,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 865,00		1 982,79	3 862,79	3 862,79
091	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 865,00		5 845,00	5 845,00	5 845,00

TOTAL	5 854,19	0,00	5 845,00	5 845,00	5 845,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 845,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondantes à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à transférer le rattachement du capital de la dette et les remboursements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 501,14
--	-----------------

(1) Vue état I B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition introduite par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre C1B.

(4) Sauf 155, 156 et 1544.

(5) En dépenses, le chapitre 23 retracce les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracce les cas où des travaux effectués sur des biens reçus en affectation ont été réalisés.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subvention au chapitre 13.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	44 023,00	0,00	40 821,00	40 821,00	40 821,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	102 929,00	0,00	106 383,00	106 383,00	106 383,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA - Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf 0586) (3)	2 700,00	0,00	2 720,00	2 720,00	2 720,00
0586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		149 652,00	0,00	149 926,00	149 926,00	149 926,00
06	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions dépréciations (semi budgétaires) (3)	100,00		583,00	583,00	583,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		149 752,00	0,00	150 609,00	150 509,00	150 609,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		1 982,71	1 982,71	1 982,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 865,00		3 862,79	3 862,79	3 862,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 865,00		5 845,00	5 845,00	5 845,00

TOTAL	153 617,00	0,00	156 354,00	156 354,00	156 354,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 354,00
--	-------------------

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 - RF 023 ; DF 040 - RF 042 - RF 040 - DF 042 - DF 043 - RF 043

(5) Les comptes 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libelle	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N 1	Provisions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (* RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine ventes diverses	4 807,00	0,00	5 271,90	5 271,90	5 271,90
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Locations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	120 003,27	0,00	147 752,14	147 752,14	147 752,14
Total des recettes de gestion courante		134 810,27	0,00	153 010,14	153 010,14	153 010,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort. dépréciations prov. (semu-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		134 810,27	0,00	153 010,14	153 010,14	153 010,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 343,00	0,00	3 343,00	3 343,00	3 343,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 343,00	0,00	3 343,00	3 343,00	3 343,00

TOTAL	138 153,27	0,00	156 353,00	156 353,00	156 353,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	156 353,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 501,14
---	-----------------

(1) Agé pour un budget en équilibre, des ressources propres (répondent à l'exigence des "Règles réelles de fonctionnement" sur les dépenses réelles de fonctionnement) et sont à l'origine de la réduction de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état F0 pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Recettes réelles imputées aux chapitres 016 et 017

(4) DF 023 + R 021 + G 040 + RF 047 + R 048 + DF 042 + R 043 + R 044

(5) Les cotisations 72 peuvent égarer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime d'investissement budgétaire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Soit de l'opération DF 023 + DF 042 + RF 047 au stade de l'opération R 021 + R 040 + R 043

6/ DE29-2026 : Convention de mise à disposition des locaux avec l'Ecole de Musique de Galgon

Il est proposé aux élus communautaires de valider le projet de convention de mise à disposition des locaux avec l'Ecole de Musique de Galgon qui prévoit une durée de mise à disposition jusqu'à fin août 2027 puis renouvelable par tacite reconduction.

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :

➤ Adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés la convention de mise à disposition des locaux avec l'Ecole de Musique de Galgon.

7/ DE30-2026 : Choix du fournisseur de mobilier de l'Ecole des arts.

M. GALAND énonce qu'il a été demandé 4 devis concernant le mobilier de l'Ecole des arts aux fournisseurs LACOSTE, FIDUCIAL, MANUTAN et UGAP.

Ces devis ont été étudiés en commission des finances et seul le devis LACOSTE répondait de façon complète à toute les demandes et de plus, c'est le seul fournisseur à même d'assurer la livraison et le montage du mobilier.

Du fait que les autres fournisseurs ne sont pas en capacité de proposer tous les produits sollicités et qu'en plus ils ne sont pas moins-disants, il a été fait le choix de proposer aux élus communautaires de retenir l'offre du fournisseur LACOSTE qui s'élève à 19 139.38 euros TTC sachant que les écotaxes peuvent faire varier le devis à la marge.

Il est précisé que l'ameublement de la salle multi-activités de la CDC n'est pas compris dans ce devis.

Voix pour : 21

Abstention : 0

Voix contre : 0

Après en avoir délibéré, les élus communautaires :


Se prononcent à l'unanimité des membres présents et représentés pour le devis du fournisseur LACOSTE relatif au mobilier de l'Ecole des arts à hauteur de 19 139.38 € TTC.

V - QUESTIONS DIVERSES

Les interventions étant arrivées à leur terme, Madame la Présidente met fin à la réunion à 19 h 19.

Le secrétaire de séance

Patrice MURAT



La Présidente

Marie-France REGIS

